

LE SERMAGEOIS

n° 118



Tel. 03.86.84.24.21
sermages58@orange.fr

Bulletin d'informations municipales
Octobre 2018

Sommaire

- Mot du maire
- Vie municipale
- CCAS
- Infos diverses
- Infos jeunesse
- Sermages en fête
- Journée du patrimoine
- A notre Dame de la Salette
- Vie communale
- Bridge
- Fleurissement
- Sud Morvan en Scènes
- Agenda des manifestations
- Joies, peines, annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages **A votre service !**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants :

Jardinage : - sans matériel : 14€/heure

- avec matériel : 18€/heure

- avec gros matériel

(tracteur) : 60€/heure

Informations et inscriptions en mairie.

Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)



Du Lundi au Vendredi : 13h30/17h30

Le Samedi 8h/12h et 13h30/17h30

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.

Sac bio en vente : 2.50 € les 26 sacs de 20L, au site administratif route des réservoirs à St Honoré les Bains.

Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

de 17h30 à 18h30

dans les locaux

de l'ancienne école



Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, faites le 3237, puis tapez à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Nul doute qu'il deviendra footballeur ! Théo est né le 15 juillet 2018, non pas à Moscou, mais à Moulins. Une nouvelle étoile pour la France et un nouvel être à chérir pour ses parents, sa sœur et son frère. "Si ça continue, l'Arbre Morin va devenir le principal hameau de Sermages, si ne n'est pas déjà fait!" Toutes nos félicitations aux heureux parents !

Bien qu'il ne résidait plus à Sermages, je souhaite saluer la mémoire de Marcel NIVAULT qui nous a quittés, discrètement, le 22 août dernier. L'indéfectible porte-drapeau de la FNACA de Moulins-Engilbert avait une affection toute particulière pour Sermages, village où il s'était réfugié avec sa maman pendant la guerre. Marcel a été sacré champion de France 50 fois ! Neuf sacres européens et trois mondiaux ! Un palmarès inégalé, sans doute inégalable dans le monde de l'haltérophilie et de la force athlétique.

Bienvenue à Marie-Jo, Patrick et Isabelle, nouveaux sermageois au Bourguérault !

Dans son article du lundi 20 août dernier, le journal du centre promouvait la démonstration d'un célèbre jeu de cartes par le club château-chinonais "Morvan Bridge Club" à Sermages le jeudi 23 août. Le journaliste l'avait intitulé "Une initiation facile et rapide".

Heu... sauf que d'après l'un des joueurs présents, il faut plutôt deux ans de pratique pour maîtriser le bridge ! A l'initiative de Marie MORISOT et avec le soutien de Madame Hélène GARDES, présidente du club, nous avons pu nous rendre compte, rapidement, que le bridge dont on dit qu'il est le roi des jeux, associant stratégie, déduction, concentration et mémoire, apparaît aujourd'hui comme un allié de choix pour préserver nos capacités cognitives.

Ce fut une initiation très enrichissante ! Merci à Marie d'avoir eu cette idée formidable ! Et merci aux adhérents du club de s'être déplacés, en nombre, à Sermages.

Notre église SAINT-PIERRE a été très fréquentée cet été. Entre le festival de la Ronde des Arts en Morvan du 27 juillet au 6 août, les journées européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre et le pèlerinage de la Sainte Salette le 23 septembre... sans oublier les visites inopinées de randonneurs désireux de venir découvrir ce patrimoine. Merci à Guy MONTARON, l'intarissable président de l'association "A Notre Dame de la Salette de Sermages" qui a assuré les visites guidées jusqu'à la pléthore ! Merci aux membres de l'association, aux conseillers et aux bénévoles qui ont reçu et assuré toutes ces manifestations.

Les belles plantations communales du mois de mai ont eu très chaud, comme nous tous. Arrosées jusqu'à l'interdiction, elles ont, bon an mal an, survécu jusqu'à la mi-septembre. Il n'y a pas eu de visite du fleurissement cette année, comme nous l'avions craint l'année dernière. Dommage, ce moment de partage avec des professionnels était très enrichissant. Il constituait également, un moment privilégié pour remercier nos bénévoles.

L'association Sud Morvan en Scènes nous a fait vivre des instants d'une grande émotion lors du spectacle d'Edmond G. à Villapourçon. Merci aux bénévoles sermageois de s'être investis dans cet événementiel !

La sécheresse qui sévit depuis la mi-juin n'a pas épargné nos jardins et nos fleurs. Mais ce n'est rien face à la détresse du bétail de nos éleveurs qui subissent un événement météorologique qui leur échappe totalement. Nous leur adressons un message de solidarité et de prise en considération de leurs difficultés.

Le précédent sermageois était tellement dense que nous en avons oublié deux manifestations, nous nous rattrapons dans celui-ci, dans la rubrique « Sermages en fête ».

Depuis le 4 février dernier, avec le départ de Mireille HIGINNEN-BIER, l'arrondissement de Château-Chinon « se trouvait fort dépourvu » de sous-préfet. C'est Madame Colette LANSON (encore une femme, comme disent certains... [sans commentaires]...) qui a été nommée par décret du Président de la République, le vendredi 20 juillet. Madame la sous-préfète viendra visiter notre commune et je ne manquerai pas de lui montrer nos réalisations.

Je vous souhaite un bel automne !

VIE MUNICIPALE

COMMUNE DE SERMAGES

CANTON DE LUZY

Compte Rendu réunion du 5 Juillet 2018

Date de Convocation : 25 Juin 2018

Convoqués: Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Emmanuel GRIMOND, Olivier BICHON, Nadège ROUSSEAU, Paule COUPAIN, Régis GRANDJEAN,

Excusés : Sandrine HAROU, Jean Noël BERNARD procuration à Olivier BICHON.

Absente : Jacqueline TOUSSAINT- MARTINETTI

Secrétaire de séance : Olivier BICHON

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

* **Transfert des voies communales à CCBLM :**

Madame le Maire rappelle la décision de transfert des voies communales à la Communauté de Communes Bazois Loire Morvan, dans le cadre de la compétence voirie. Il convient de définir les voies concernées, répertoriées dans le tableau de classement des voies communales.

* **Modification du Périmètre Natura 2000 :**

Madame le Maire rappelle que lors du comité de pilotage du Sud Morvan du 15 décembre 2016, la fusion des sites Natura 2000 désignés au titre de la directive « Habitats, Faune, Flore » et qui sont imbriqués, a été proposée par souci de lisibilité. Le projet constitue un projet de fusion simple, sans modification des contours des sites. L'avis des communes est requis, le conseil municipal s'est prononcé favorablement.

* **DCE 2018 :**

Madame le Maire a été informée que le Conseil Départemental avait décidé de reconduire la même enveloppe que l'année précédente, soit 3 818.00 €. Il convient de définir l'affectation. Le conseil municipal a décidé de l'affecter en entretien de bâtiment (réfection de l'électricité de la mairie).

* **Proposition adhésion au Pack Services proposé par le SIEEEN :**

Madame le Maire rappelle que la commune a un contrat de maintenance informatique avec le SIEEEN. Une visite sur site a été faite et un audit a été réalisé. Ensuite le SIEEEN a fait une proposition pour adhérer au Pack Services qui suppose le transfert de la compétence TIC et une mise à disposition du patrimoine informatique. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour cette adhésion.

* **Questions diverses :**

Alain COLLIN et Nadège ROUSSEAU ont assisté au conseil d'école, ils ont donné un compte rendu.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 21 heures 45.

VIE MUNICIPALE - suite

COMMUNE DE SERMAGES

CANTON DE LUZY

COMPTE RENDU REUNION du 27 Septembre 2018

Date de Convocation : 19 Septembre 2018

PRESENTS : Dominique STRIESKA, Alain COLLIN, Olivier BICHON, Nadège ROUSSEAU, Paule COUPAIN, Jean-Noël BERNARD.

EXCUSES : Jacqueline TOUSSAINT-MARTINETTI procuration à Alain COLLIN, Sandrine HAROU procuration à Olivier BICHON, Régis GRANDJEAN procuration à Dominique STRIESKA.

ABSENT : Emmanuel GRIMOND.

Secrétaire de séance : Olivier BICHON

Le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Rapport CLECT 2018

Madame le Maire rappelle que CCBLM verse aux communes membres une attribution de compensation visant à garantir la neutralité budgétaire de l'application du régime de la FPU. La CLECT a analysé le transfert de compétence voirie, eaux pluviales et animation globale des centres sociaux et rendu un rapport le 6 Septembre 2018. Le conseil municipal s'est prononcé favorablement sur les conclusions du rapport de la CLECT.

Adhésion au syndicat mixte « Nièvre Numérique »

Madame le Maire fait part de la demande de délibération de CCBLM pour l'adhésion au syndicat mixte ouvert « Nièvre numérique », suite à la prise de la compétence communication électronique pour mener à bien le projet « Nièvre très haut débit » porté par ce syndicat. Les statuts de CCBLM ne prévoient pas que l'adhésion se fasse par simple délibération du conseil communautaire. Le conseil municipal a approuvé cette adhésion.

Rapport sur l'Eau année 2017

Le SIAEP DE LA DRAGNE a transmis le rapport sur le prix et la qualité de l'eau pour l'année 2017 que Madame le Maire a présenté.

Jean Noël BERNARD, délégué au SIAEP de la Dragne, a assisté à la dernière réunion qui avait pour objet l'attribution du contrat d'affermage et il a donné un compte rendu.

Travaux mur du cimetière

Madame le Maire indique qu'une réclamation concernant l'état de dégradation du mur est parvenue en mairie. Il convient de rechercher une solution pour envisager la réparation, des entreprises de maçonneries seront contactées pour obtenir des devis et envisager une inscription au prochain budget.

VIE MUNICIPALE - suite

Questions diverses

- Contrat de Territoire CCBLM/CD 58 :

Madame le Maire a participé à plusieurs réunions pour la mise en place et le suivi de ce contrat. Les axes selon lesquels les projets peuvent s'inscrire ont été précisés. La commune de Sermages pourrait s'inscrire dans l'axe « créer des lieux de vie culturels » en vue d'obtenir des fonds pour promouvoir les expositions à l'église.

- Suivi financier de la commune :

Madame le Maire a donné un compte rendu de sa convocation en Sous-Préfecture, pour le suivi des finances de la commune. Monsieur BROUSSE, Trésorier qui y assiste également a fait part des efforts réalisés afin de trouver des recettes.

- Territoires Zéro Chômeur Longue Durée :

Madame le Maire a indiqué que cette démarche a été présentée par le Pays Nivernais Morvan à CCBLM, que le territoire de Moulins Engilbert était intéressé pour s'engager. Elle a donné quelques éléments de présentation de ce projet : démarche volontaire des chômeurs intéressés, entreprise (EBE) porteuse du projet qui propose des CDI, implication de la commune.

- Demande de Mme JHEAN pour la vente de couscous :

Madame JHEAN qui a utilisé la cuisine de la salle socioculturelle l'année dernière souhaite revenir. Un rendez-vous lui est proposé pour mettre en place cet accueil.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 23 heures.

CCAS

Don au CCAS de la somme de 852.97 €.

Don au CCAS de la somme de 584.56 €.

Ces sommes permettront de réaliser des achats de matériels.

Le CCAS a besoin de vous !

Pour sa participation au Téléthon 2018, nous sommes à la recherche de pots de confiture vides, style « BONNE MAMAN ». Si vous en avez, n'hésitez à les déposer à la mairie. Merci d'avance.

INFOS DIVERSES

Maison de services au public
Centre Social
2 Rue de la Mission
58290 MOULINS-ENGILBERT

LE 12 OCTOBRE
2018

**JOURNÉE
PORTES
OUVERTES**



**Maison de Service au Public
Centre Social
2 rue de la mission
58290 Moulins Engilbert**

**Le 12 Octobre 2018
Journée Portes Ouvertes**

PROGRAMME

A partir de 8h00, autour d'un petit déjeuner, venez découvrir quelques domaines dans lesquels la MSAP peut vous accompagner au quotidien :

- **CARSAT**, présentation des dispositifs et missions de la MSAP
- **Plateforme Logement Bazois Loire Morvan**, présentation de l'outil collaboratif en ligne pour les propriétaires et les locataires
- **Agence Nationale des Titres Sécurisés**, présentation du site et des démarches en ligne, comment la MSAP peut vous accompagner



Le 13/09/2018

A l'attention de Madame, Monsieur le Maire,

L'Agirc et l'Arrco* organisent pour la 3e année consécutive les **"Rendez-vous de la retraite"** du **12 au 17 novembre 2018**.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir relayer cette information auprès de vos administrés via votre journal, votre site internet, un affichage dans vos lieux d'accueil ou sur tout autre support que vous jugerez utile.

Pour ce faire, nous mettons à votre disposition, un article clé en main, une affichette ainsi qu'un flyer recto-verso à télécharger. Vous pouvez également faire un lien vers notre site dédié rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Télécharger l'article

Télécharger l'affichette

Télécharger le flyer

Objectifs de cet évènement, aller à la rencontre de nos assurés pour répondre de façon personnalisée et gratuite, quel que soit leur âge, à toutes leurs questions sur leur retraite (base et complémentaire Agirc-Arrco, Ircantec), informer sur l'ensemble de nos services en ligne.

Retrouvez le programme complet de la semaine sur le site internet dédié à cet évènement rdv-retraite.agirc-arrco.fr.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : mfoulhac@agirc-arrco.fr ou au 01 71 72 14 74.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

François-Xavier Selleret
Directeur général de l'AGIRC-ARRCO

INFOS DIVERSES



A PARTIR DU 16 JUILLET
VOTRE AGENCE RETRAITE VOUS ACCUEILLE SUR RDV
lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9h à 12h

CONTACTEZ L'ASSURANCE RETRAITE :

- **SUR INTERNET** : des services personnalisés et gratuits sur www.lassurance retraite.fr via un espace personnel
- **PAR TÉLÉPHONE** : 09 71 10 3960 depuis une box, un mobile ou de l'étranger du lundi au vendredi de 8h à 17h
ou 3960 (service 0,06€/minute + prix appel)

Carsat
Retraite
& Santé
au travail
Bourgogne
Franche-Comté

**l'Assurance
Retraite**
Bourgogne-Franche-Comté

Info jeunesse

Une rentrée au collège

Ma rentrée s'est bien passée. Il y a eu beaucoup de changement au niveau des professeurs.
Je me suis fait de nouveaux amis. J'apprends de nouvelles matières.
En primaire, j'étais le plus grand et maintenant je suis le plus jeune.

Yohann R.



De la maternelle au CP

Bonjour, je m'appelle Lola et je viens de faire ma rentrée en CP. Le maître est gentil, il nous donne des bons points pour avoir des images. Maintenant, j'ai des devoirs à faire en rentrant, de la lecture et de l'écriture.

Lola B.

Du Ping et du Pong

Cela fait quelques années maintenant que je joue au tennis de table à Moulins Engilbert. Après être passé par la phase « rugby » au club de Châtillon en Bazois pendant 2 ans, je suis revenu vers le tennis de table qui me correspond mieux.
Ce sport demande beaucoup de maîtrise de soi et de pratique pour évoluer. Pour ma part, je m'entraîne deux fois par semaine et je suis régulièrement de compétition les samedis (en cadet ou en senior). L'ambiance du club est très sympa et conviviale et je m'y sens bien.
Avis aux amateurs...

Pour toute information complémentaire concernant le club de Tennis de Table de Moulins Engilbert, contacter M. Christian Rondepierre (Président du club) ou Tristan Taret (entraîneur) à la mairie de Moulins Engilbert au 03 86 84 21 48.



Milo B.

Sermages en fête

CONCERT JAZZ du 7 avril

Ce premier concert, à l'initiative du CCAS et en collaboration avec l'association « Jazz Cool à Laroche » a fait carton plein le samedi 7 avril à la salle socioculturelle.

Meloswing, quatre musiciens issus d'univers musicaux variés, réunis autour de leur passion commune pour le jazz manouche et le swing gitan, ont enchanté les initiés et les néophytes.

L'emplacement des tables avait été finement choisi pour que chacun puisse apprécier les talentueux musiciens. De délicieux cafés et thés gourmands ont ravi les amateurs de ce genre musical né en France dans les années 30.



Meloswing nous a offert un final original en déambulant de table en table, au plus près des spectateurs. Merci à Marijo et à Dominique pour leur investissement lors de cette soirée.

LE BAL DE LA PLECHIE du 15 avril



A l'initiative de « l'association des Plécheurs du Morvan », la salle socioculturelle de Sermages a hébergé la réception annuelle des piécheurs de tout le Morvan. Les membres du CCAS et des bénévoles avaient préparé de délicieux petits plats qui ont ravi les fervents défenseurs de cette technique ancestrale.

Monsieur Philippe HOELTZEL, chargé de mission patrimoine et architecture au Parc Régional du Morvan, a promu avec ferveur, comme à son habitude, la sauvegarde de cette technique.

En Morvan, il n'y a pas de repas sans musique ; aussi les convives se sont exercés à quelques danses traditionnelles avant de regagner leurs pénates morvandelles.

Les personnes qui désirent des renseignements ou adhérer peuvent contacter Philippe HOELTZEL, secrétaire de l'association au 03/86/78/79/00.

SOIREE JAMBON A LA BROCHE du 7 juillet

En cette période d'euphorie footballistique, les organisateurs auraient pu penser à une baisse de fréquentation. Mais la victoire de l'équipe de France la veille contre l'Argentine a plutôt eu l'effet inverse, à moins que ce soit la fameuse convivialité Sermageoise qui ne peut s'empêcher d'attirer la foule.

Les 6 jambons préparés par Bernard et Claude ont ravi les papilles des convives tout comme le restant du repas confectionné par les membres du comité des fêtes.

Le musicien, Manu Moquet, commença son animation au milieu des tablées pour le plus grand bonheur des participants qui pouvaient chanter sur les airs qu'il jouait. La soirée se termina sur la piste de danse dans une très bonne ambiance qui caractérise les fêtes Sermageoises. Les festivités durèrent jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

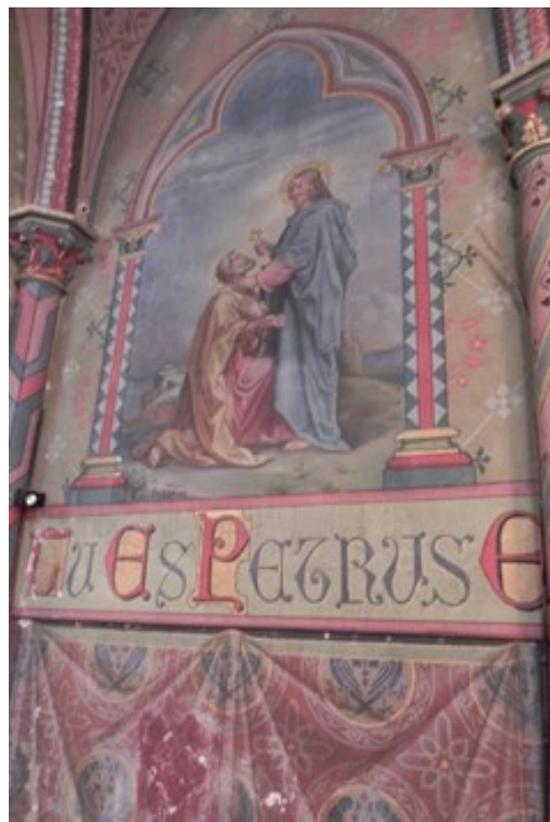
Le rendez-vous est déjà pris pour le premier week-end de juillet 2019.

Journée Européenne du Patrimoine

L'association « A Notre Dame de La Salette » a proposé des visites guidées de l'église les 15 et 16 septembre, l'occasion de faire découvrir les richesses de notre patrimoine local.

Les médias ont diffusé beaucoup de messages sur ces journées en reprenant les informations sur des sites internet qui ne sont pas toujours à jour. Notre participation inscrite sur le site officiel du Ministère de la Culture n'a pas été reprise au niveau local. Malgré un manque de publicité, les visiteurs sont venus souvent de très loin, hors du département, pour admirer les peintures et découvrir l'histoire de notre village. Des visiteurs très intéressés ont passé jusqu'à 2 heures dans l'église pour comprendre tous les symboles représentés sur les murs et les voutes, écouter l'histoire de la Cloche ou la journée de l'inventaire en 1906, les liens avec les familles Sallonnyer, d'Autume, Laumain, Duvernoy.....

D'autres souhaitent retrouver une ambiance ou le lieu de mariage de leurs parents originaires de Sermages. C'est pour nous l'occasion de connaître la petite histoire que les familles se transmettent entre génération.



A cette occasion nous avons rassemblé les informations et des photos de chaque détail (vitreaux, chapiteaux, statues ...) avec des commentaires pour réaliser un livret d'aide à la visite.

Vous pouvez retrouver ces descriptions également sur le site :

<https://nds-sermages58290.wixsite.com/monsie>

ou nous rejoindre sur facebook :

<https://www.facebook.com/nds.sermages/>

Les membres du conseil d'administration de l'association réunis au pied de l'église remercient Fanny pour la création de cette page facebook et du site internet.

C'est une initiative méritante qui nous permet de développer notre communication, de faire connaître notre action et transmettre notre appel aux dons pour l'entretien de notre patrimoine.

Pèlerinage à Notre Dame de La Salette



Les pèlerins partis à 9h00 de Moulins Engilbert arrivent sous un ciel couvert en vue de l'église de Sermages dont on aperçoit le clocher.

Quelques minutes plus tard, ils étaient au pied de l'église où les cloches sonnaient la messe à laquelle ils ont pu assister avec les fidèles déjà rassemblés dans l'église. Cette messe était présidée par le Père Montagnon vicaire général.

Puis, c'est à la salle socioculturelle qu'ils étaient attendus par les bénévoles de l'association pour un apéritif et un repas préparé avec amour à l'aide de produits locaux. La décoration de la salle et des tables est plébiscitée par les 80 convives attentifs à la présentation et aux remerciements du président de l'association.



Le Père Arockiadoss Velanganni nous a rejoints à 13 h après sa messe pour assurer la procession l'après-midi jusqu'au calvaire des Chaumes et prier pour la venue de la pluie tant attendue par les éleveurs de Sermages.

A-t-il été exaucé ? Mais la journée s'est terminée sous une forte pluie toutefois insuffisante pour satisfaire au manque d'eau depuis des mois.

Le petit groupe de pèlerin quitte les Chaumes et redescend en direction de l'église en chantant à la gloire de Marie.

Rendez-vous est donné au 22 septembre 2019 pour fêter Notre Dame de La Salette à Sermages.



Vie communale

3 600 ...

Malgré de difficiles conditions météorologiques, ce ne sont pas moins de 3 600 visiteurs qui ont fréquenté la huitième édition du Festival de la Ronde des Arts en Morvan cette année. Dix communes accueillaient, simultanément, des expositions variées. C'est aussi le patrimoine de Larochemillay, Maux, Montaron, Moulins-Engilbert, Onlay, Préporché, Saint-Honoré les Bains, Sermages, Vandenesse, Villapourçon que les amateurs ont pu découvrir ou redécouvrir. Les animations annexes ont rencontré, elles aussi, un vif succès : marché des arts, visites guidées, dîner des artistes, concert d'ouverture, énigmes de la Ronde... Grâce à la mobilisation des associations, des particuliers et des entités territoriales, la Ronde des Arts est devenue un moment incontournable.



A Sermages, Hélène Leroy-Coquard, sculpteuse, dont le travail s'articule autour de la double pratique de la sculpture sur pierre et du modelage de l'argile, a présenté des réalisations élégantes. Le respect des matériaux et la recherche de la lumière soutendent l'ensemble de ses œuvres.

Quant à Michèle Tarisse, artiste peintre, ses peintures à l'huile (marines, paysages et natures mortes) et ses laques inspirées de la nature ou se devinent des plantes sauvages, des vagues déchaînées ou des forêts flamboyantes, portent la marque de la sensibilité de l'artiste.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à la bonne organisation de ce festival !

Borne incendie

Devenue obsolète, il nous a fallu faire changer la borne incendie au hameau "Les Granges" ; cet investissement avait été prévu à notre budget 2018.

Ce dispositif de lutte contre l'incendie est une prise d'eau disposée sur un réseau souterrain d'eau sous pression permettant d'alimenter les sapeurs-pompiers.



ARTICLE TRAVAUX DE MISES AUX NORMES DE L'ÉLECTRICITÉ DANS LE BUREAU DE LA MAIRIE

Prévus au budget 2018, l'entreprise d'électricité générale, Jean-Luc DREWNIK, a réalisé des travaux de mise aux normes de l'installation électrique dans le bureau de la mairie. Ceux-ci ont été effectués pendant les congés annuels de notre secrétaire Isabelle.

MELI MELO du 4 juillet

C'était un bien drôle de menu offert par les élèves du Club Théâtre du Collège « Les Deux Rivières » de Moulins-Engilbert, dans un restaurant tout aussi inattendu...

En effet, ce 4 juillet 2018, la salle socioculturelle est devenue, le temps d'une soirée, « La Bonne Auberge des Deux Rivières ».

Accueilli par des serveurs peu communs, chaque convive a eu à choisir en guise de dîner, son menu culturel parmi des suggestions gastronomiques peu caloriques pour le corps, mais riches pour l'esprit.



Parmi les plats proposés, on a pu savourer des « Bâtons salés à la Molière », des « Chatons de noisetier au chocolat façon Courteline », ou encore des Knockies de fruits rouges avec leur coulis Jules Romain ».

A la fin de la représentation, le public a été invité à monter sur scène où il s'est prêté au jeu des pratiques de l'art théâtral et de l'expression corporelle.

Tous sont repartis enchantés de ce « Méli-mélo dramatique » avec, en poche, quelques « gourmandises » littéraires à emporter.

Nous félicitons les élèves et leurs professeurs, Annie JOSSE et Laurianne LELAIDIER.

SOIREE BRIDGE

Le bridge , qu'est-ce ?

Pour moi, quand j'entends le mot bridge, j'imagine quatre personnes rassemblées dans un salon jouant aux cartes, buvant du thé et dégustant des petits fours !

Ce jeu est né à la fin du 19^{ème} siècle en Angleterre et s'appelait, le whist. Tout au long du 20e siècle, des joueurs ont enrichi les règles jusqu'à obtenir le jeu tel qu'on le connaît aujourd'hui : le bridge.

Il faut bien l'avouer, pour les néophytes, le bridge reste un jeu de cartes relativement complexe. Le système d'enchères et le comptage des points peuvent paraître difficile à appréhender.

Il peut toujours se jouer à la maison, mais c'est sous forme de tournois ou de compétitions qu'il se joue principalement aujourd'hui.

Le bridge ...ses règles

Le bridge se joue à quatre : **une paire Nord/Sud** contre **une paire Est/Ouest** avec un jeu de 52 cartes. L'une des deux paires doit remporter le plus de plis possibles.

Après la distribution des **52** cartes, il y a les tours d'**enchères**, appelées aussi annonces.

Par le biais d'un langage codifié, les deux partenaires essaient de déterminer **le contrat** qu'ils pourront jouer, **à sans atout ou à l'atout** (atout trèfle, atout carreau ...) et à quel plus haut niveau ils pourront jouer, sans ...chuter !

Quand la paire a réussi à imposer son contrat, l'un des deux joueurs étale son jeu ; il est « **mort !** » Son partenaire va élaborer une stratégie pour réaliser les plis de leur contrat en jouant avec les deux jeux, son propre jeu et celui du mort, contre les deux adversaires.

Une fois que la donne a été jouée, les cartes sont remises dans un étui spécial, sans être mélangées, le résultat obtenu est inscrit au dos de l'étui et l'étui circule sur la table suivante...Les joueurs suivants hériteront des mêmes cartes et obtiendront les mêmes résultats ...ou pas !

Tout au long du tournoi qui dure à peu près 3 heures, les étuis circulent. A la fin, l'ordinateur calculera le score des paires participantes et établira un palmarès.

Mais c'est un jeu de cartes où le hasard a peu de place. La stratégie et la mémoire restent la clé du succès, ce qui en fait un jeu passionnant après quelques sessions de pratique.



SOIREE BRIDGE

Le bridge ..quelques chiffres

La Fédération française de bridge (FFB) a été créée en **1933**

La FFB compte plus de **105 000** licenciés

Il y a 1 200 clubs en France

Tous les jours, 20 000 personnes en moyenne participent à un tournoi de bridge

125 pays adhèrent à la Fédération mondiale de bridge

On estime à 70 millions le nombre de bridgeurs dans le monde

Au niveau des effectifs, la France se classe au deuxième rang mondial derrière les Etats-Unis et devant les Pays-Bas.

Cette année, c'est la France qui a organisé les Championnats du monde de bridge à Lyon.

Le bridge ...notre club

Notre club a été créé en 2006 par huit bridgeurs qui se réunissaient dans un café ; à ce jour il compte 64 membres habitant Château Chinon et ses environs. La majorité de ces bridgeurs a été formée par Hélène Gardès, notre présidente, qui donne des cours pratiquement gratuits le jeudi matin dans la salle « La Morvandelle » (local gracieusement prêté par la mairie).

Pour faire connaître ce jeu , le club organise des séances de découverte comme celles qui se sont déroulées à Sermages le 23 août dans la belle salle socio-culturelle et celle qui a eu lieu à Planches le mardi 25 septembre à 17 h dans la salle des fêtes.

Nos tournois au club ont lieu tous les lundis et mercredis à 14 h.

Si vous souhaitez assister à ces tournois, vous serez les bienvenus et vous constaterez la chaude ambiance qui règne au sein de notre club.

Aussi, n'hésitez pas,... venez bridger !

Hélène Gardès

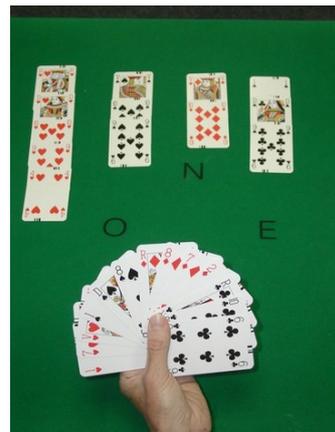
Marie Morizot

A Château- Chinon : Morvan Bridge Club

Salle La Morvandelle

Place Gudin

03 86 78 00 87 (H. Gardès)



FLEURISSEMENT

Dès que « la bise fut venue », nos fidèles et dévoués bricoleurs ont retroussé leurs manches pour restaurer les décors de 2017.

La pollution et la pluie avaient détérioré certains éléments.

Les vols nous avaient amputé de deux cochons.

Avec courage et pugnacité, tout a été restauré.



Comme il l'était déjà dans notre ancienne communauté de communes, le village de Sermages est également la porte d'entrée de la nouvelle entité Bazois Loire Morvan.

Aussi, il nous a paru indispensable de soigner nos panneaux d'entrée.



L'abri bus, propriété du conseil départemental, est bien mis en valeur avec le fleurissement décliné autour du jeu « Échec et mat ».



Contrairement au jeu de l'oie et au jeu de dames situés à proximité du jardin et du verger, il n'est pas possible de jouer avec les petits grands chevaux! La taille des dés et des chevaux étant un peu imposante !!!



Malgré leur poids, durant l'été 2017, deux des trois cochons ont pris le large. Aussi, sans plan mais avec talent, nos bénévoles nous ont fait la surprise de refaire les deux cochons volages.



Le jeu de Scrabble a été nettoyé et entièrement repeint. Lettre par lettre sans bouleverser les mots !

FLEURISSEMENT

DES PEINTRES A SERMAGES

Un groupe de peintres d'origine hollandaise a choisi notre bourg comme support pour s'initier au dessin et à la peinture. Ils ont installé leurs chevalets autour et dans l'église pour s'inspirer des paysages et des lieux.



TRAVAUX COMMUNAUX

- La période de sécheresse de l'été a imposé un gros travail d'arrosage pour éviter que les plantations ne meurent... jusqu'à l'interdiction,
- Divers travaux ont été réalisés chez les clients du CCAS,
- Malgré la sécheresse, il a fallu tout de même désherber, tondre, lutter contre les mauvaises herbes et tailler les haies,
- Le broyage automnal a débuté. Hervé a été « mis à disposition » de la communauté de communes BAZOIS LOIRE MORVAN pour broyer sur l'ancienne communauté de communes « ENTRE LOIRE ET MORVAN ».

EDMOND G.

Les 3 et 4 Août 2018 à Villapourçon, l'association Sud Morvan en Scènes a rendu un brillant hommage aux combattants de la grande guerre par son spectacle « Son et Lumière » Edmond G 1895-1916 Mort pour la France en mettant en scène le chemin de guerre d'Edmond Gravereau, paysan charron au village des Moynes en parallèle de la vie au village de Villapourçon.

Deux soirées émouvantes qui ont réuni près de 1000 spectateurs !



Villapourçon, un village,

Villapourçon et son clocher,

Villapourçon et son monument.

Un monument qui porte les 175 noms des 175 soldats morts au combat, là-bas, au front

Verdun, Vaucoix,

Lorette, le Chemin des Dames,

Vaux, Douaumont, Montceau sur Sambre, Tamines...

Morts Sur le plateau comme on dit, ou...Sur la butte ...



La Butte Rouge, c'est son nom,
l'baptême s'fit un matin
Où tous ceux qui grimperont,
rouleront dans le ravin
Aujourd'hui y'a des vignes,
il y pousse du raisin
Qui boira d'ce vin là,
boira l'sang des copains



Fernand, Mari, Joseph, Gustave, Pierre, Henri ... Ecoutez nous !

Vous étiez ... oui vous étiez cultivateurs, ouvriers agricoles, commerçants, artisan, ferronniers, burreliers, forgerons, tisserands Vous étiez jeunes, vous étiez beaux, vous étiez forts !

EDMOND G.

Nous sommes tous réunis ce soir ici à Villapourçon afin ... Afin de vous rendre hommage et d'accomplir tous ensemble notre devoir de mémoire pour que chacun d'entre nous n'oublie pas qui vous étiez et ce que vous avez vécu pour nous !



Ils étaient pour vous tous, cher public, votre grand-père, arrière ou arrière-arrière-grand-père, grand oncle ou petit cousin...

Certains n'étaient encore que des enfants lorsque l'appel de mobilisation se fit entendre le 2 Août 1914. Ils ont un à un quitté leur village, leur foyer et tous ceux qui leur étaient chers pour affronter un terrible destin.

Beaucoup ne sont jamais revenus mais n'oublions pas ceux pour qui le retour au village fut terrible et qui ont terminé leur vie rongés par l'horreur qu'ils avaient vécue ou ...qu'ils vivaient encore...

N'oublions pas ceux pour qui, le corps mutilé rappelait chaque jour la douleur et que parfois, les être les plus proches n'ont voulu reconnaître.

Cette guerre a eu lieu il n'y a que 100 ans et lorsqu'on retourne sur certains champs de batailles, des vestiges encore intacts témoignent de la tragédie.

Mesdames Messieurs, chers enfants, l'association Sud Morvan en Scènes, à l'occasion du centenaire de l'armistice de cette première guerre mondiale, a tenu à rendre hommage à tous ces soldats au travers de l'histoire d'Edmond Gravereau.



« Nous sommes le 2 Août 1914 les moissons ne sont pas terminées et le soleil ardent fait crépiter les blés

les hommes sont forts et pleins d'ardeur

les femmes sont belles malgré les tâches rudes de l'époque

Les enfants s'activent, jouent...

Tout le monde s'active au village et...

Et dans les champs chacun laisse apparaître sa joie de vivre

Quand tout à coup... »

Agenda des Manifestations



SERMAGES depuis le 28 septembre

Sud Morvan en scènes organise ses veillées à partir de 20h, à l'ancienne école de Sermages.



ECO MUSEE DE MOULINS ENGILBERT le 13 octobre

Fête du savoir de 14h à 18h, entrée gratuite.

Fabrication de paniers et de cordes, vieille et accordéon.

BICHES MARCHE SOLIDAIRE dimanche 14 octobre

L'Entente Bichoise organise une marche solidaire en rose dans le cadre d'Octobre Rose et de la prévention du cancer du sein.

Au programme :

10 h 30 : marche en rose de 6 km suivie du pot de l'amitié

12 h 00 : buvette, restauration sur place

15 h 00 : concert à l'église avec "Les Ligérianes".



ECO MUSEE DE MOULINS ENGILBERT le 20 octobre

Soirée théâtre avec la troupe de théâtre de Cercy, à 20h30.

« Fernand a trouvé l'âme sœur ».

Entrée 7€, gratuit pour les -12 ans.



ST LEGER DE FOUGERET le dimanche 4 novembre

Fête de la pomme organisée par le Comité des Fêtes.



CEREMONIE CENTENAIRE ARMISTICE 1914-1918

Le 10 novembre : 9h30 Maux, puis 10h Sermages

Le 10 novembre à 20h30, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert, chorale du Chiffon rouge (entrée gratuite).

Le 11 novembre : 10h30 Moulins-Engilbert, puis 11h30 St Honoré Les Bains



TELETHON le samedi 8 décembre

Le CCAS organise sa vente de soupes au profit du Téléthon, à Moulins Engilbert.



SERMAGES NOËL DES ENFANTS le 16 décembre

Le 16 : après-midi visite du Père Noël



Joies



Peines



Annonces



Estelle et Alexandre sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils, Théo BOUTIN, né le 15 juillet 2018.

La municipalité souhaite la bienvenue au petit Sermageois.



Le sermageois est actuellement distribué dans vos boîtes aux lettres, une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie.



A VENDRE : Les Guigneards

Grange-remise 69 m²

Sur cour 800 m² l'ensemble réf. Cadastre ZK7 Tél : 06.87.84.73.45



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretien extérieur, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints

Pour le don anonyme de 288 € au CCAS

Pour les dons occasionnels de DVD, livres et revues pour la bibliothèque.

Pour le don de 200€ pour la réfection du mur du cimetière.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)

- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses aux normes de la collecte, disponibles en mairie.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :

- 1 – Vue d'ensemble.
- 2 – Composé organique. Astate.
- 3 – Indulgent.
- 4 – Indique le lieu. Cœur du pain.
- 5 – Mention que l'on peut voir sur des bouteilles de champagne. Superstructure sur le pont d'un navire.
- 6 – Grand navire à voile. Biens qu'une femme apporte lors de son mariage.
- 7 – Article étranger. Rigolé (se)
- 8 – Oiseau de la famille des tétraonidés.

Verticalement :

- A – Qui vient du père.
- B – Entassa.
- C – Fleuve africain.
- D – Emanation. Lacet de botte.
- E – Moyen de transport parisien. Opus.
- F – Concède.
- G – Carnet de notes, de factures, etc.
- H – Certifiée.

	6							2
			1					
				7	4			3
		7		1		8		
	1	2	9				5	
8	9		3					
4	8		7					
						2		5
7						1		8

Blague :

Sa voiture étant chez le garagiste pour l'entretien, une femme emprunte celle de son mari pour aller faire du shopping.

Quand elle revient, le mari demande :

Alors, ça s'est bien passé avec ma voiture ?

Non ! Finalement, ta bagnole est comme ta mère, elle se froisse pour un rien.

Citation :

C'est pas dur la politique comme métier! Tu fais cinq ans de droit, et tout le reste c'est de travers.

Coluche

On ne dit pas....., on dit.....

- On ne dit pas manque de pot, mais pénurie de récipients !
- On ne dit pas ensemble à cordes, mais pendaisons simultanées !
- On ne dit pas police, mais épiderme hydraté !
- On ne dit pas compenser, mais idiot essaie de réfléchir !
- On ne dit pas la mer monte, mais la génitrice est encore au rez de chaussé !

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	M	I	S	A	N	D	R	E
2	A	N	T	I	B	O	I	S
3	R	E	U	S		P	S	A
4	G	R	A	S	S	E	S	
5	E	T	R	E		E	O	N
6	L	E	T	A	L		L	U
7	L			U	E	L	E	
8	E	A	U	X		A	R	S

Solutions du n°117

5	2	4	6	1	8	9	3	7
9	8	6	3	7	4	2	5	1
2	7	1	2	9	5	8	4	6
7	9	2	4	8	3	1	6	5
1	3	5	7	2	6	4	8	9
4	6	8	1	5	9	3	7	2
6	5	3	9	4	1	7	2	8
2	4	9	8	6	7	5	1	3
8	1	7	5	3	2	6	9	4